



MOTION DE LA CGT A LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE DE LA FEDERATION D'HOSPITALISATION PRIVEE DU 17 NOVEMBRE 2015

L'abomination des attaques du vendredi 13 Novembre 2015 laisse tout le pays et ses citoyen-ne-s en état de choc. La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, ses militant-e-s, ses syndiqué-e-s, adressent leurs pensées les plus attristées aux familles et proches des innocentes victimes assassinées. Leur douleur est celle de toute la France. Parmi les victimes se trouvent, des jeunes, des travailleurs, des syndicalistes, des camarades CGT.

Notre Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale n'infléchira nullement sa bataille contre toutes les formes d'extrémismes et continuera sans relâche, auprès des salarié-e-s, à porter un débat qui éclaire sur les dangers des partis et organisations qui prônent la haine et la violence, d'où qu'ils viennent. Nos armes pour protéger la démocratie restent la défense acharnée des droits sociaux, notre détermination reste intacte pour mener ces batailles. Nous continuerons à combattre toutes les inégalités de tous ordres faites envers les salarié-e-s, pour un monde de justice sociale, solidaire et de paix.

C'est pour cela aussi que La Fédération Santé et Action Sociale CGT dénonce avec force la politique appliquée par la FHP depuis des années, cette dernière instaurant le blocage des négociations salariales à l'origine de la paupérisation de bon nombre de salariés de la branche, notamment ceux les plus éloignés « des cœurs de métiers ». Nous avons une convention collective nationale FHP et « une annexe » SYNERPA qui présente le niveau le plus bas des garanties collectives !!!!

A ce jour, vous ne prévoyez toujours pas de revaloriser les salaires !!

La Fédération Santé et Action Sociale CGT considère que vous êtes, en maintenant une telle pression sur les salaires, à l'origine de la colère des salariés-es et des graves perturbations qui en résultent pour assurer le service de Santé. Récemment, cette colère s'est exprimée de façon parfois brutale, comme dans le groupe VITALIA à la Polyclinique de Gascogne à Auch dans le Gers, dans le groupe CAPIO à la clinique des cèdres à Toulouse ou encore dans le groupe VEDICI à la clinique du Pont de Chaume à Montauban dans le Tarn et Garonne !!!! Clinique en grève maintenant depuis 27 jours et qui n'a toujours pas ouvert de réelles, loyales et sérieuses négociations. Notre secrétaire général Philippe MARTINEZ et notre secrétaire générale Mireille Stivala ont, de leurs côtés, agit auprès du ministre du travail, mais aussi auprès de celui de la Santé pour qu'enfin les salariés soient entendus. Il est de votre responsabilité, là aussi, d'agir et que Monsieur Gharbi en fasse de même.

Vous prenez le risque de voir ces mouvements prendre une ampleur que vous ne mesurez *a priori* pas.

Depuis des années, vous prenez les salariés en otage pour faire pression sur les différents gouvernements et obtenir, en plus des aides et avantages fiscaux déjà acquis, des augmentations de tarifs permettant ainsi aux grands groupes de santé de pouvoir rémunérer toujours plus leurs actionnaires. Il est inadmissible que les groupes de cliniques puissent faire des profits sans rétribuer correctement leurs salarié-es ou bien encore sans assurer des effectifs suffisants pour soigner dans de bonnes conditions. Les salarié-es n'ont souvent pas d'autre issue que de faire des grèves dures, afin d'obtenir de nouveaux acquis et parfois simplement pour maintenir et faire respecter leurs droits inscrits dans le code du travail. Les salarié-es ne sont pas assuré-es du même salaire, ni des mêmes droits dans les établissements de la FHP et également dans les établissements d'un même groupe !

Le constat de l'échec du dialogue social dont vous êtes responsable, ne peut que provoquer la colère des salarié-es. Il vous faut les entendre !!

La CGT exige l'ouverture immédiate de vraies négociations :

- Nous vous demandons d'ouvrir immédiatement une négociation pour l'augmentation du point d'indice.
- Nous vous demandons aussi de poursuivre les négociations obligatoires sur l'égalité professionnelle et sur les classifications.

Ces négociations doivent nous aider à préparer une convention collective de haut niveau pour les salarié-es des établissements de soins, aussi bien dans le secteur FHP que du SYNERPA.